

Assemblée des Sages

Compte rendu de la réunion de travail de l'Assemblée des Sages du lundi 20 septembre 2021, à 17 heures, à la salle de la mairie (construction modulaire).

Présent(e)s : Messieurs : Nebel, maire de Bléré et Bouvier, 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière. Madame Dufraisse, conseillère municipale.

Mesdames : Baby (secrétaire), Brossard, Decaux, Deniau (secrétaire adjointe), Guillemot, Malveau et Petitbon ;

Messieurs : Beaugé, Berland (président), Blondron, Dievart, Dupont, Robineau.

Absent(e)s : Mesdames : Narbonne et Viou. Messieurs : Dessaignes, Gaudion et Laurençon.

Tour de table pour une nouvelle présentation des membres de l'assemblée.

Mot du président : lecture de la lettre de démission de Monsieur Besnard qui sera remplacé par Monsieur Dessaignes Michel.

1 - Interventions de Monsieur le Maire et de Monsieur Bouvier :

Ils présentent les grandes lignes des réflexions sur le site de la Fonderie.

Nous avons besoin de fonds pour la relance et surtout une aide pour la décontamination. Malheureusement, d'autres « friches industrielles » se sont rajoutées pour la demande d'aide.

Le samedi 16 octobre 2021 : journée de concertation pour le devenir du site.

Les habitants sont conviés à donner leurs idées pour l'avenir du site, comment ils voient la réhabilitation. Une boîte aux lettres sera installée pour poster le questionnaire contenant les différentes idées et les réponses formulées sur place. Il y aura des points d'information. Des invitations vont être distribuées dans les boîtes aux lettres des Blérois, d'autres envoyées à des personnes concernées par ce projet.

Animations et spectacles de **15 à 21 heures**.

Tout ce qui ressortira de cette concertation paraîtra dans « Bléré infos ».

Des études ont déjà été faites au cours de la précédente mandature, le Conseil des Sages avait monté un dossier. Il en sera tenu compte.

Sachant qu'on doit respecter les règles du P.P.R.I., qu'un urbaniste est déjà venu voir les bâtiments que l'on peut détruire. Bléré est classée « petite ville de demain ». Cette situation nous permet d'avoir quelques dérogations du P.P.R I. et ainsi nous pouvons aussi parler du « Bœuf couronné ». Cela a été fait seulement 2 fois en France : 2 bâtiments à réhabiliter dans la même commune.

On sait qu'il faut d'abord dépolluer, qu'il y aura plusieurs îlots pour les activités.

Le 8 octobre, le projet doit être déposé. Pour l'instant, rien n'est arrêté.

2 - Approbation du compte rendu du 11 juin 2021 :

Il est approuvé à l'unanimité.

3 - Les projets en cours :

- Le parcours touristique : Madame Malveau

Le travail complet a été remis à la mairie le 23 septembre 2019. Tous les textes sont prêts.

Il manque quelques autorisations pour l'implantation des panneaux.(des particuliers, la D.D.E, à l'I.G.N.)

Selon Mr le maire, avant de commencer l'achat du matériel, il faut la réponse à la demande de subvention faite au Pays de Loire Touraine. Les devis sont à réactualiser.

La sécurité des personnes et des biens : dossier de Monsieur Besnard

Dossier établi par M. Besnard et son groupe le 13 juin 2019. Il devra être repris par un nouveau groupe (Mme Petitbon, Mme Viou et Mr Diévert)

4 - Pistes de réflexions :

Dans chaque bulletin municipal, on voudrait mettre à l'honneur un quartier de Bléré ou un lieu-dit : son histoire, sa vie actuelle. Ce serait bien d'impliquer les gens qui y vivent, faire une enquête et écrire un questionnaire.

De petits groupes pourraient faire des recherches (Mme Malveau pourrait les aider). « Bléré infos » paraît 3 fois par an. Il y a à peu près 25 groupes, on pourrait écrire plusieurs histoires dans un même bulletin.

5 - Les manifestations municipales :

- **Inauguration de la salle du cimetière :** Nous avons décidé de l'appeler **Hector Guimard** du nom du célèbre architecte « Art Nouveau » qui a dessiné vers 1897 la tombe de Nelly Chaumier. Cette dernière était l'épouse d'Auguste Chaumier, propriétaire de la villa du Belvédère à Bléré. Cette tombe n'est pas en très bon état. Mme Guillemot propose de joindre l'Association « Hector Guimard » pour la mettre au courant de cette situation.

Quelques problèmes pour cette salle : elle est très sonore, le sol est poussiéreux. Etude pour la rendre moins sonore. Inauguration après les travaux. Une plaque avec son nom y sera posée.

- **Inauguration du parvis de la mairie** se fera en même temps que celle de la Mairie en avril-mai 2022.

- **Inauguration de la chapelle « De Seigne »** : en juin 2022.

- **Inauguration du stade de foot (vestiaires) :** date à définir.

- **Le 11 novembre**, un général viendra remettre la Médaille Militaire à un Blérois.

- **Le repas des plus de 70 ans** aura lieu à la salle des fêtes de La Croix les 13 et 14 novembre.

6 - Questions diverses :

Le jury des maisons fleuries s'est déplacé le mardi 13 juillet et a vu environ 70 maisons. La remise des prix des maisons fleuries et l'accueil des nouveaux habitants auront lieu sous le chapiteau dressé pour le BOP sur le terrain de la Gâtine, **le 7 octobre 2021 à 18 heures 30.**

Mr Beaugé propose la plantation d'arbustes ou d'une haie sur le terrain situé à gauche du rond-point en venant de Montrichard, à l'entrée de Bléré, entre l'avenue du 11 Novembre et la rue Alfred Nobel.

Mr Berland signale que le bois situé derrière les services techniques et face au garage « citroën » est mal entretenu et en particulier la parcelle appartenant à un propriétaire blérois. En cas d'incendie, ce taillis est un danger réel pour les pavillons voisins. D'ailleurs, certains habitants du secteur le redoutent. Quant à celle de la commune, entretenue par les équipes des services techniques de Bléré, elle pourrait être aménagée en square. Il fait également une remarque concernant le petit terrain en friche jouxtant le parking « Garrel ».

Plusieurs personnes trouvent qu'il n'y a pas assez de bancs notamment sur les bords du Cher.

Mme Malveau trouve que les trottoirs sont mal entretenus et sont parfois dangereux.

Au carrefour de la rue de Loches et de la rue Gambetta, mauvaise visibilité.

Circulation difficile rue Royné car elle est en double sens.

Dans la rue Gambetta, panneau 30 mais il n'y a pas de panneau pour la fin de la limitation.

Prévision d'un rond-point rue des Carnaux, rue du 18 juin 1940 et rue de la Fontaine St Martin.

Le projet d'une voirie de raccordement du lotissement « Moncartier » au carrefour de la route de Tours et de la rue du Four à Chaux est toujours envisagé.

Étude par la D.AC pour un aménagement place de la République, dangereux pour les vélos.

La prochaine réunion plénière se tiendra le lundi 13 décembre 2021, à 17 heures, salle de la mairie.

La séance est levée à 18 heures 45.

Le Président :

James Berland

La Secrétaire :

Claudine Baby